

NOTICE

ANSM - Mis à jour le : 21/09/2018

Dénomination du médicament

NICOTINELL TTS 21 mg/24 H, dispositif transdermique

Nicotine

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez votre médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que NICOTINELL TTS 21 mg/24 H, dispositif transdermique et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser NICOTINELL TTS 21 mg/24 H, dispositif transdermique ?
3. Comment utiliser NICOTINELL TTS 21 mg/24 H, dispositif transdermique ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver NICOTINELL TTS 21 mg/24 H, dispositif transdermique ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QUEST-CE QUE NICOTINELL TTS 21 mg/24 H, dispositif transdermique ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ? <

Classe pharmacothérapeutique - MEDICAMENTS UTILISES DANS LA DEPENDANCE A LA NICOTINE - code ATC : N07BA.

Indications thérapeutiques

Ce médicament est indiqué dans le traitement de la dépendance tabagique afin de soulager les symptômes du sevrage nicotinique chez les sujets désireux d'arrêter leur consommation de tabac.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DUTILISER NICOTINELL TTS 21 mg/24 H, dispositif transdermique ? <

N'utilisez jamais NICOTINELL TTS 21 mg/24 H, dispositif transdermique

- si vous ne fumez pas ou si vous êtes un fumeur occasionnel,
- si vous êtes allergique (hypersensible) à la nicotine ou à l'un des composants contenus dans ce médicament, mentionné dans la rubrique 6,
- en cas d'affection de la peau pouvant gêner l'utilisation d'un système transdermique.